

*Communiqué de presse - Bobigny, le 1<sup>er</sup> Octobre 2019*

## **« Logement d’abord » : une expérimentation utile mais qui doit être confortée dans la durée pour le Département de Seine-Saint-Denis**

**Alors que se tient aujourd’hui mardi 1er octobre à Aubervilliers une journée autour du « Logement d’abord », en partenariat avec Interlogement93, Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, a interpellé l’Etat sur la nécessité d’agir de manière plus cohérente et globale en faveur du logement des personnes précaires.**

En concentrant 23% des prises en charge hôtelières de la région Île-de-France, plus du quart des expulsions nationales, et près d’un.e habitant.e sur trois en situation de sur-occupation de son logement, la Seine-Saint-Denis est au premier rang des collectivités victimes de la saturation des structures d’hébergement d’urgence et de la difficulté d’accéder à un logement pérenne. C’est pour y faire face que le Département de Seine-Saint-Denis a souhaité participer à l’expérimentation du dispositif « Logement d’abord » lancée par le gouvernement dans le cadre du plan quinquennal pour le logement d’abord et la lutte contre le sans-abrisme.

Cette réforme structurelle vise à sortir des réponses construites dans l’urgence en proposant un accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux personnes sans-domicile. Seule collectivité d’Île-de-France retenue pour cette expérimentation, le Département de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec Interlogement 93, a pu loger et accompagner 45 ménages depuis janvier 2019. D’ici la fin de l’année 2020, l’objectif est de loger 300 ménages au titre du « Logement d’abord ».

Des financements à hauteur de 1 503 980 € ont ainsi été débloqués pour la première année, dont 40% assurés par le Département, tandis que 2 163 300 € seront fléchés en 2020 (45% du Département) pour renforcer encore la démarche.

### **Une expérimentation aux résultats encourageants mais fragilisée par de nombreux freins**

Malgré ces signes encourageants, Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis, a tenu à rappeler, lors de l’ouverture de la journée des acteur.trice.s du

« Logement d'abord » ce mardi 1<sup>er</sup> octobre à Aubervilliers, la nécessité de lever plusieurs freins majeurs à la mise en place du dispositif. Parmi ces freins, la difficulté à accéder à des logements, notamment dans le parc privé, mais aussi l'explosion du nombre d'expulsions locatives avec recours à la force publique, dont le nombre est passé en 10 ans de 800 à 3000 par an pour la seule Seine-Saint-Denis.

Le Président du Département de Seine-Saint-Denis, accompagné de Nadège Abomangoli, Vice-présidente chargée de la politique de l'habitat et de la sécurité, a ainsi interpellé l'Etat, représenté par Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement. Il lui a en particulier rappelé le besoin de mobiliser davantage les bailleurs sociaux et le parc privé, mais aussi d'avoir une ligne cohérente sur l'ensemble des actions menées, notamment vis-à-vis du secteur HLM, qui soit réellement au service des plus précaires.

*« En proposant une réforme structurelle de l'accès au logement pour les personnes sans-domicile, l'expérimentation « Logement d'abord » a déjà montré sa pertinence, notamment en Seine-Saint-Denis où les besoins sont grands. Mais cette expérimentation ne pourra réellement porter ses fruits sur le terrain que si le gouvernement accélère sur tous les leviers du mal-logement. On ne peut pas d'un côté promettre que les choses vont s'arranger et de l'autre faire grossir la file de ceux qui attendent encore un logement et déstabiliser les bailleurs sociaux qui sont les premiers pourvoyeurs de logements abordables. Il faut se donner les moyens de s'attaquer globalement au cercle vicieux du mal-logement ! »* **Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis**

#### Les chiffres clés du mal-logement en Seine-Saint-Denis

- **29%** de la population vit sous le seuil de pauvreté
- **1 quart** des ménages expulsés leur logement habite en Seine-Saint-Denis
- **Plus de 6000** ménages reconnus DALO sont en attente d'un logement (sur les 30 000 au niveau de l'Île-de-France) ; et 3800 nouvelles demandes sont reçues chaque année
- **65%** des logements datent d'avant 1975
- **30%** de la population bénéficient d'aides au logement
- **110 000** demandes de logements sociaux sont effectuées chaque année, pour 12 000 attributions
- **9000** personnes sont logées chaque jour à l'hôtel par le 115-93

#### Contacts Presse

#### Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr) / [06 35 84 13 82](tel:0635841382)